

COMITE de LIBERATION de ROANNE

REUNION du 21 AOUT 1944

l'hôtel de ville.
La séance est ouverte sous la présidence du délégué M.L.N. à 20 heures à

Le Commandant de la Place indique que les forces du maquis poursuivront, pendant la nuit, l'occupation de la ville et défendront celle-ci contre un retour éventuel de l'ennemi. Les deux tiers des forces seront à cet effet disposées route de Lyon et le reste route de Paris. Le cantonnement aura lieu à l'école de garçons du faubourg Mulsant.

Administration.- Le délégué P.S. déclare que le Comité de Libération doit prendre possession de la Sous-Préfecture.

F.N. préfèrerait voir seulement s'établir le contrôle du C.L.R. sans suspension du Sous-Préfet.

P.C. et C.G.T. se prononcent pour la suspension, finalement celle-ci est décidée à l'unanimité.

M. Rue Vieux
Le Président du C.L.R. est chargé d'assumer, par intérim et jusqu'à désignation du titulaire par le Commissaire de la République, les fonctions du Sous-Préfet.

Municipalité.- M.L.N. propose que le C.L.R., auquel seraient adjoints les membres des commissions municipales et du ravitaillement, remplacera la délégation spéciale de Roanne.

Après différentes interventions, il est décidé que le Comité de Libération assumerait provisoirement les fonctions du Conseil Municipal. Les commissions municipales et de ravitaillement siégeront à l'Hôtel-de-Ville, de façon à apporter au C.L.R. tous les renseignements dont il aura besoin.

Sur proposition du F.N., il est décidé que l'élargissement du C.L.R. serait envisagé à une prochaine séance.

Appel à la population.- Il est décidé qu'une affiche sera placardée à Roanne et diffusée en campagne. Son texte en est approuvé.

Une commission de presse devra être envisagée d'urgence.

Epuration.- Une liste est dressée et les arrestations auront lieu dans le courant de la nuit.

Au cours de la réunion, le C.L.R. a pris acte d'une demande d'admission du Commandant BONNABAUD, au titre du mouvement Prisonniers. Cette demande sera examinée lors de l'élargissement du C.L.R.

La séance est levée à 24 heures

Ont signé les Représentants des: Mouvements Unis de Résistance : VIEUX
Parti Socialiste : DOURDIN
- Communiste : BONNEFILLE
Front National : REMY
C.G.T. : BOITEUX
Equipes Chrétiennes : CHANARD.